



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Conseillers en exercice : 45

Votants : 42

Convocation du Conseil Municipal :
le 8 février 2005

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 1^{er} mars 2005

SEANCE DU 25 février 2005

**Extension et restructuration de la salle des fêtes de Sainte Pezenne -
Avenant n° 1 aux marchés de travaux - Lots 2B et 4**

[\[Annexe\]](#)

Président :

M. Alain BAUDIN

Présents :

Adjoints :

Mme Françoise BILLY, M. Gérard NEBAS, M. Gilles FRAPPIER, Mme Jeanine BIMES, M. Luc DELAGARDE, Mme Nicole GRAVAT, M. Guillaume JUIN, M. Rodolphe CHALLET, M. Paul SAMOYAU, Mlle Fabienne RAVENEAU, M. Robert PLANTECOTE, M. Jacques LAMARQUE, Mme Geneviève RIZZI

Conseillers :

Mme Andrée CHAREYRE, M. Michel GENDREAU, Mme Nathalie BEGUIER, M. Rémy LANDAIS, Mme Madeleine CHAIGNEAU, Mme Marie-Edith BERNARD, Mme Valérie UZANU, M. Michel PAILLEY, Mme Danièle GANDILLON, M. Bernard JOURDAIN, Mme Isabelle RONDEAU, M. Yannick TARDY, M. Joël RENOUX, Mme Jacqueline LEFEBVRE, M. Dominique GUIBERT, Mme Elisabeth BEAUVAIS, Mme Claudie LAROCHE, M. Marc THEBAULT, M. Jean-Louis EPPLIN, M. Stéphane TRONEL

Secrétaire de séance : Rodolphe CHALLET

Excusés ayant donné pouvoir :

M. Amaury BREUILLE donne pouvoir à M. Bernard JOURDAIN.
M. Gérard ZABATTA donne pouvoir à Mme Geneviève RIZZI.
Mlle Karen NALEM donne pouvoir à M. Robert PLANTECOTE.
Mme Catherine REYSSAT donne pouvoir à Mme Madeleine CHAIGNEAU.
Mme Françoise HALAT donne pouvoir à M. Joël RENOUX.
M. Alain GARCIA donne pouvoir à M. Marc THEBAULT.
M. Franck GIRAUD donne pouvoir à Mme Claudie LAROCHE.
Mme Michelle LE FRIANT donne pouvoir à Mme Elisabeth BEAUVAIS.

Excusés :

Conseillers :

Mme Annie COUTUREAU, Mme Catherine DEGUERCY, Mme Christabelle CHOLLET

CONSEIL MUNICIPAL DU 25 février 2005

DELIBERATION D20050081

Patrimoine Bâti et Moyens

**Extension et restructuration de la salle des fêtes de Sainte
Pezenne - Avenant n° 1 aux marchés de travaux - Lots 2B et 4**

Monsieur Gilles FRAPPIER, Adjoint au Maire, expose :
Mesdames et Messieurs,
Après examen par la Commission Générale,
Sur proposition du Maire,
Après avis de la Commission d'Appel d'Offres,

Les travaux d'extension et de restructuration de la salle des fêtes de Ste Pezenne se déroulent normalement.

Toutefois, il est nécessaire de procéder à des adaptations techniques inhérentes à ce type de travaux sur l'existant.

Conformément aux règles applicables aux marchés publics, les modifications des prestations initiales nécessitent l'établissement d'un avenant.

Le détail, lot par lot, des travaux en plus et en moins est le suivant :

Désignation du lot	Titulaire	Objet	Montant du marché initial en € TTC	Avenant n°1	% du montant initial du marché	Montant du marché après avenant en € TTC
Lot 2b : Gros œuvre	DOLCI	Monte personne et récupération des eaux pluviales	259 270,21	9 341,78	3,6	268 611,99
Lot 4 : Couverture zing / zinguerie	LIZET	Chéneau existant dégradé après avoir découvert	13 862,97	1 420,39	+ 10,25	15 283,36

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- approuver l'avenant n° 1 aux lots 2B et 4 des marchés de travaux,
- autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à signer ledit avenant.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour : 42
Contre : 0
Abstention : 0
Non participé : 0
Excusé : 3

Pour le Maire de Niort
Alain BAUDIN
L'Adjoint au Maire

Gérard NEBAS

[Ordre du jour](#)